

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le Mardi 15 février 2022 à 19h00 à la Mairie, sous la présidence de Jérôme Ricordel, Maire.

**Date de convocation de l'assemblée :** 04/02/2022

**PRESENTS :** Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Didier Mouraud, Solène Migliorati, Frédérique Tressel, Clarisse Ollivier, Erwan Genet, Karen Pitré, Florian Boyère, Geneviève Menoret, Stephane Poulain, Annabelle Mazan, Aurélie de Cassagnac.

**PROCURATION :** Catherine Laillé a donné procuration à Alexandra Guiho  
Laetitia Barreau a donné procuration à Florian Boyère  
Didier Martin a donné procuration à Didier Mouraud  
Caroline Da Silva Solha a donné procuration à Annabelle Mazan

**Absents :** Emmanuel Raoult, Alexandra Guiho,

**SECRETAIRE DE SÉANCE :** Geneviève Menoret

**1- Vente d'un bien immobilier aux enchères :**

*Rapporteur : Jérôme Ricordel*

M. Le Maire demande à l'ensemble du Conseil municipal de mettre à huis clos cette question.  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le huis clos sur cette question.  
Le public sort donc de la salle du conseil municipal.

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, de ne pas proposer d'enchère pour ce bien, ni d'acquérir par préemption ce bien, et de transmettre la présente délibération à M. Le Sous-Préfet.

*Vote à l'unanimité*

Le Maire clôt le conseil à 19h35  
Le Maire / Jérôme Ricordel



Prochain Conseil municipal : 03/03/2022 à 20h00